

ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance tenue le 14 mars 2011, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-053**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur le 29 octobre 2010, entre 12 h et 17 h, relative à la promotion commerciale « *Vente trottoir Halloween* », qui se tiendra sur la rue Masson, entre la rue D'Iberville et la 12^e Avenue, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-054**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture, de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public, dans le cadre de la promotion commerciale « *Vente trottoir Halloween* », qui se tiendra le 29 octobre 2010, entre 8 h et 17 h sur la rue Masson, entre la rue D'Iberville et la 12^e Avenue, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-055**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à la promotion commerciale « *Défilé des rêves* », qui aura lieu le 25 novembre 2011, entre 16 h et 21 h et le 26 novembre 2011, entre 9 h et 17 h, dans le parc Hector-Prud'homme et sur la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Rosemont et la rue Jean-Talon et sur la rue Bélanger, entre l'avenue De Chateaubriand et la rue Saint-André, et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-056**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture, de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public, dans le cadre de la promotion commerciale « *Défilé des rêves* », qui aura lieu les 25 novembre 2011, entre 16 h et 21 h et le 26 novembre 2011, entre 9 h et 17 h, dans le parc Hector-Prud'homme et sur la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Rosemont et la rue Jean-Talon et sur la rue Bélanger, entre l'avenue De Chateaubriand et la rue Saint-André, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-057**, permettant la fermeture temporaire de voies publiques et la réservation d'espaces de stationnement désignés le 25 novembre 2011, entre 16 h et 22 h, et le 26 novembre 2011, entre 7 h et 18 h, dans le cadre de la promotion culturelle « *Défilé des rêves* », et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de, 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 31 mai 2011,

M^e Karl Sacha Langlois, L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement